



Le P'tit Echo Espartignacois

Décembre

2022



NOUVEAUX HORAIRES DU SECRETARIAT

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h

Mercredi et Samedi : de 9 h à 12 h

Pour nous joindre :

 05 55 73 23 02

Email : mairie.espartignac@wanadoo.fr

Site internet : www.espartignac.correze.net



Editorial du maire

Chères Espartignacoises, chers Espartignacois,

Encore une année qui s'achève avec son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles. Commençons par les bonnes :

Notre commune continue à attirer de nouveaux habitants. En 2 ans nous comptons 11 nouvelles familles soit 36 personnes y compris les enfants.

Depuis ce constat 2 autres maisons se sont vendues pour des résidences principales. Nous avons la chance d'être proche de l'autoroute ce qui aide le choix des personnes qui travaillent.

Cette année notre école de Ceyrat reçoit 22 enfants CE2, Cm1 et Cm2. Sophie GAUDÉ MAZALEYRAT, la nouvelle maîtresse, est arrivée à la rentrée scolaire de septembre pour remplacer Laure TOURNADRE mutée à un poste de directrice à St-Clément. Nous souhaitons une bonne réussite à ces deux enseignantes.

Nous attendons avec impatience le retour du permis de construire de la M.A.M. qui a pris 2 mois d'instruction supplémentaires. En attendant la MAM provisoire continue à fonctionner avec un taux de remplissage de 100 %.

L'année 2022 et son dérèglement climatique n'a pas trop impacté notre commune malgré les contraintes liées à l'arrosage et je veux ici féliciter nos concitoyens qui ont fait preuve de modération dans l'utilisation de l'eau potable.

J'ai remarqué également que les terrains en friche ont été entretenus convenablement pour éviter les incendies et je ne manquerai pas de vous le rappeler pour 2023.

L'épisode des raccordements à la fibre semble résolu à 60 % sur notre commune mais n'hésitez pas à nous contacter si un problème se posait à vous.

La guerre en Ukraine semble durer et nous en subissons les conséquences indirectement : Augmentation des denrées alimentaires, du carburant, des matériaux, du chauffage en général. Je suis rarement pessimiste mais la sortie de cet hiver sera difficile pour tous et surtout pour les personnes âgées ayant souvent une petite retraite. Espérons que ce conflit se termine sans trop de dégâts pour les Ukrainiens et les pays limitrophes.

Revenons chez nous et tachons de faire que notre commune prospère doucement mais sûrement dans le respect de chacun, sans oublier personne, surtout les plus vulnérables.

N'hésitez pas à nous signaler les personnes qui seraient en difficulté même passagère.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes.

Jean-Michel FAUGERAS



SECRETARIAT

Mme Céline BARREIROS nous a rejoint le 3 janvier 2022 au poste d'adjoint administratif stagiaire. Francis assure sa formation avec succès. En complément, elle sert les repas des enfants à la cantine de Ceyrat entre 12 h et 14 h ce qui lui permet de travailler 6 h de plus par semaine.

Nous lui souhaitons une bonne intégration parmi nous.



CEREMONIES

Nous avons pu, cette année, commémorer le 11 novembre en présence de public, sans les restrictions dues à la COVID 19. Nous avons été assistés dans cette tâche par la jeune génération qui était présente ce jour-là.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous avons organisé un pot pour accueillir les nouveaux arrivants de la commune afin de leur souhaiter la bienvenue. Nous leur avons remis un livret qui présente les services offerts par la commune, ainsi que les visites et balades à réaliser sur celle-ci. Ce fut un moment d'échange des plus agréables. Nous sommes très heureux d'accueillir ces nouveaux Espartignacois et Espartignacoises.



TRAVAUX

Éclairage public

Bon nombre d'entre vous ont dû se rendre compte de la modification d'horaires de l'éclairage public, ceci dans un but d'économie d'énergie. C'est une dépense importante pour notre commune et il est nécessaire d'en limiter le coût compte-tenu de l'augmentation du prix de l'électricité non seulement déjà consommée mais également à venir; la plupart des éclairages est équipé d'horloges solaires leur permettant de s'allumer ou de s'éteindre en fonction de la luminosité : Le soir l'heure d'extinction est fixée à 20h30 et le matin ils se rallument à 7 h.



L'atelier communal

Le permis de construire est déposé dans l'attente de connaître les conditions pour installer des panneaux solaires sur le toit de ce bâtiment . La procédure administrative est en cours et nous espérons réaliser les travaux courants 2023.

Maison d'Assistants Maternelles

Le projet se poursuit à un rythme administratif. Une des plus grosses difficultés que nous allons rencontrer est de respecter le budget initial.

En effet le projet a été élaboré avant la Covid et le surcoût des matériaux qui s'en est suivi. Sachez que votre Maire et ses adjoints recherchent toutes les solutions pour respecter ce budget et pour finaliser ce projet dans les meilleurs délais.

Les routes

La commission de travaux s'est réunie sur le terrain pour valider les travaux réalisés par l'entreprise Laligand-Freyssinet lesquels ont été effectués essentiellement sur la route de Puy Blanc. Elle a constaté qu'un curage des fossés, sur une centaine de mètres, ainsi que le réaménagement de la sortie d'un riveain seraient nécessaires durant l'hiver. Le curage des fossés sera également nécessaire sur d'autres zones de la commune et la commission en a fait le recensement.

Concours des plus beaux jardins

À cause de la sécheresse et des restrictions d'eau mises en place par la Préfecture, nous avons décidé d'annuler pour cette année le concours des plus beaux jardins.

Pour l'année 2023, il a été décidé d'avancer les dates du concours du 15 mai à la fin du mois de juin, en espérant éviter les impondérables climatiques. La date butoir pour les inscriptions est donc avancée au 29 Avril 2023.

Les modalités d'inscriptions sont identiques à celles des années précédentes :

Vous pouvez contacter M. Alain TRASSOUDAINÉ au secrétariat de la mairie : 05 55 73 23 02

Nous vous rappelons que ce concours est réalisé dans le but de s'amuser, et de pouvoir se rencontrer et échanger entre jardiniers.

Venez nombreuses et nombreux.



Restaurant « Le Dolmen »

Courant octobre Monsieur et Madame Baissières nous ont informé de leur volonté d'arrêter leur activité au 31 décembre 2022, Monsieur Baissières étant déjà lui-même à la retraite. Il s'était inscrit à la chambre de commerce pour la reprise possible du restaurant et la vente du fonds mais à ce jour, ils n'ont eu aucune demande. Nous leur avons proposé de contribuer à la recherche d'un repreneur, dans le but d'une reprise la plus rapide possible car la commune est propriétaire du restaurant et du logement situé au-dessus. Sachant qu'il y aura des travaux de rénovation au niveau du logement, notre objectif est de favoriser une reprise d'activité rapide et d'engager les travaux nécessaires en collaboration avec les futurs repreneurs.



EAU

Il n'aura échappé à personne que nous avons eu une année particulièrement chaude et sèche et tout le monde a été soumis aux restrictions d'usage de l'eau en temps de sécheresse. On peut saluer le civisme des Espartignacois car la consommation d'eau a été fort raisonnable par rapport à la sécheresse précédente. Néanmoins nous avons toujours des problèmes d'automate à la station de traitement suite à l'orage du mois de Juin. Cet orage avait aussi endommagé la sonde et le système qui permet de remplir le château d'eau automatiquement. Pendant plus d'un mois, le système a dû être programmé au jour le jour, tout cela par manque de pièces de rechange. Cette situation a engendré quelques débordements. L'automate a lui aussi dysfonctionné pendant un mois, ce qui nous a amené à le faire réparer par les établissements Miane et Vinatier. À ce jour nous n'avons pas de retour, ce qui oblige vos élus, chaque fois que Cyril ne travaille pas (congé et week-end), à se rendre à la station pour contrôle. Rassurez-vous, Cyril et vos élus font tout pour assurer le meilleur service de l'eau pour la commune.

CURAGE DE LA LAGUNE DU BOURG

Nous vous avons déjà parlé des surcoûts liés à la Covid. Sur les conseils du cabinet Impact Conseil, en charge du dossier, nous avons été informés de la possibilité de la prise en charge de 50 % du surcoût du traitement des boues par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, sous condition d'avoir commencé les travaux avant le 31 Décembre 2022. Cependant, nous n'avons pas pu savoir si, passé ce délai, cette prise en charge serait reconduite. Sous l'égide d'Impact Conseil, un appel d'offre a été lancé et l'entreprise Lascaux a été retenue pour une somme de 50 000 €. Le curage commencera donc avant la fin de l'année et les boues seront mises en boudins pour égouttage et seront acheminées courant 2023 vers un centre de traitement adapté.

Nous attirons à nouveau l'attention des habitants du bourg, raccordés à l'assainissement collectif, qu'il arrive toujours autant de lingettes au dégrilleur ; cela engendre des conséquences néfastes :

- Dégradation du système
- Nécessité d'accroître l'entretien du dégrilleur (3 fois/semaine réalisé par Cyril et par conséquent du temps passé à réaliser des tâches contraignantes sans valeur ajoutée.)

Si la situation ne s'améliore pas rapidement, nous envisageons d'augmenter la taxe d'assainissement. Nous pourrions également effectuer des contrôles au niveau des tampons.

Pour éviter de telles mesures, nous comptons sur votre civisme afin de régulariser la situation au plus vite. Les lingettes, même biodégradables, ont un temps de dégradation trop long: nous vous demandons de les mettre à la poubelle.



Les lingettes !



ECOLE MARGUERITE NOILLETAS

Départ de Laure, maîtresse de l'école

Après une dizaine d'années passées entre les murs de notre école communale, Laure TOURNADRE s'est vu proposer par l'académie une promotion sur une commune voisine avec de plus grandes responsabilités. Elle a donc rangé son cartable et ses crayons à la fin de l'année scolaire 2022.

Nous tenons à la remercier pour son investissement dans l'apprentissage de nos élèves et la bonne marche de notre école durant toutes ces années.

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Arrivée de Sophie, la nouvelle maîtresse de l'école.

Suite au départ de Mme Laure TOURNADRE, notre école Marguerite NOILLETAS a accueilli, pour la rentrée des classes de Septembre 2022, une nouvelle maîtresse en la personne de Mme Sophie GAUDÉ MAZALEYRAT.

Enfin, nous pourrions dire que Sophie GAUDÉ MAZALEYRAT revient dans son ancienne école, car, en effet, par le plus grand des hasards, il y a quelques années de cela, elle a été elle-même élève à Ceyrat.

De ses dires, il y a eu quelques changements depuis son époque.

La municipalité est heureuse de l'accueillir et nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.



Mot de Sophie GAUDÉ MAZALEYRAT, enseignante :

Rentrée 2022 : Cette année, l'école de Ceyrat accueille 22 élèves : 8 CE2, 9 CM1 et 5 CM2. Une promotion plutôt masculine : 15 garçons et 7 filles !

De nombreux événements ont émaillés le début d'année scolaire :

Les photos de classe ont eu lieu dès le 12 septembre.

Un cycle Handball, animé par le Délégué Départemental de la Fédération Française de Handball, a permis aux jeunes élèves de s'initier à ce sport, à raison d'une fois par semaine durant toute la première période avant les vacances de Toussaint.

Les élèves ont également participé à une randonnée de 9 km, organisée dans le cadre de l'USEP, à Sadroc le 11 octobre.



La deuxième période, après les vacances de Toussaint, a été tout aussi riche :

Entre le 14 et le 25/11, la classe s'est rendu chaque matin au Centre Aqua-récréatif de Tulle pour des séances de natation. A l'issue de cet apprentissage massé, les élèves ont pu passer le test P.A.N. (Préalable aux Activités Nautiques), qui leur permettra d'accéder à des activités sur l'eau dans le cadre d'une éventuelle future sortie scolaire.

Dans le cadre d'un travail de géographie sur la découverte des communes du RPI, la classe avait accueilli l'an dernier M. le Maire d'Espartignac, venu présenter la commune et répondre aux questions préparées par les élèves. La démarche a été reconduite cette année auprès de M. Jean-Jacques Lauga, maire de Saint-Jal, le 24 novembre. L'occasion pour les enfants d'en apprendre davantage sur leur environnement et l'histoire de Saint-Jal, et surtout de rendre plus attractif l'enseignement de la géographie !

Après une préparation active de plusieurs semaines aux épreuves qualificatives du Cross Départemental, 4 élèves ont été sélectionnés pour concourir, dans leur catégorie d'âge, le mercredi 7 décembre sur le site du Lac du Coiroux, à Aubazines. Les 3 enfants présents ont réalisé de belles performances, en terminant tous dans le premier tiers des participants à leur course. De quoi motiver l'ensemble de la classe pour l'an prochain !

Cette période se clôturera vendredi 16/12 par un repas de Noël pris en commun avec les élèves de l'école de Saint-Jal, à Saint-Jal, et la remise, par le Père Noël, des livres offerts par les deux municipalités à chaque enfant pour Noël.

D'autres projets les attendent au retour des vacances, tels que, pour le mois de janvier, la rencontre avec une illustratrice, Christel Espié, dans le cadre différé du Salon Jeunesse du Loupiot d'Uzerche ou bien encore la participation à un spectacle interactif « Quel avenir pour nos déchets ? » présenté par Isabelle Besse fin janvier.

Le personnel de l'école et l'enseignante remercient vivement la mairie d'Espartignac, ainsi que la mairie partenaire de Saint-Jal, pour son soutien sans faille et la mise à disposition des moyens financiers, techniques et matériels pour accueillir dans d'excellentes conditions les élèves.

L'ensemble des élèves du RPI, le personnel et l'équipe enseignante vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

TRANSPORTS NOUVELLE AQUITAINE EN CAR



Vous voyagez occasionnellement

TOUT PUBLIC	TICKET UNITAIRE • Validité 2h	2,30€
	TICKET ALLER-RETOUR • Validité 1 journée	4,10€
	CARNET 10 VOYAGES	18,40€
	TICKET GROUPE + 10 PERSONNES Tarif par personne, sur réservation	1,60€
JEUNES - de 28 ans	CARNET 10 VOYAGES - 28 ANS ⁽¹⁾	9,20€
TARIF SOLIDAIRE	TICKET UNITAIRE SOLIDAIRE ⁽²⁾ Validité 2h, sous conditions de ressources	0,40€

⁽¹⁾ Sur présentation d'une pièce d'identité - ⁽²⁾ Sur présentation de la carte Solidaire au conducteur.

Vous voyagez régulièrement

À bord des cars interurbains du réseau régional uniquement.

TOUT PUBLIC	Abonnement HEBDO	16,60€
	Abonnement MENSUEL	43€
	Abonnement ANNUEL	430€ soit 35,83€/mois
	Abonnement Jeunes HEBDO	8,30€
JEUNES - de 28 ans (- 50%)	Abonnement Jeunes MENSUEL	21,50€
	Abonnement Jeunes ANNUEL	215€ soit 17,92€/mois

Voir modalités des abonnements sur transports.nouvelle-aquitaine.fr et conditions de paiement dans les conditions générales de vente de chaque transporteur.

AUTRES DISPOSITIONS TARIFAIRES	ENFANT DE MOINS DE 4 ANS	GRATUIT
	ACCOMPAGNANT PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE	GRATUIT
	ANCIEN COMBATTANT ⁽¹⁾	GRATUIT

⁽¹⁾ Sur présentation de la carte Ancien Combattant au conducteur.

Horaires ligne Tulle—Limoges :

	Lundi	Lundi au Vendredi	Lundi au Vendredi	Samedi	Lundi au Samedi	Mer, Dim et JF en périodes scolaires Dim et JF pendant vac. Scol.	Dimanche	Lu, Ma, Je, Ve en périodes scolaires	Lundi au Samedi	Lundi au Vendredi en périodes scolaires	Lundi au Vendredi	Lundi au Vendredi
Ceyrat						13 h 45						
Le Baladour	05 h 12	06 h 36	08 h 08	08 h 57	13 h 06	13 h 47	17 h 29	17 h 56	17 h 44	18 h 50	19 h 47	21 h 12

Horaires ligne Limoges—Tulle :

	Lundi au Vendredi	Lundi au Vendredi en périodes scolaires	Lundi au Vendredi	Lundi au Vendredi	Sam, Dim et JF	Lundi au Vendredi	Samedi	Lundi au Samedi	Lundi au Vendredi, Dim et JF	Vendredi
Le Baladour	06 h 50	06 h 49	08 h 24	12 h 50	14 h 56	18 h 21	18 h 23	19 h 34	20 h 53	22 h 57
Ceyrat		06 h 54								

Transport à la carte par taxi avec la Communauté de Communes



Comment ça marche ?

L'utilisateur s'inscrit auprès de l'Instance de Coordination de l'Autonomie, après paiement de sa cotisation annuelle, l'utilisateur peut bénéficier de 2 transports par mois financé à 50%, dans la limite de 2 transports par mois et par personne.

Après réservation de la course obligatoirement auprès de l'ICA et après avoir réalisé son transport, l'utilisateur paie 50% de la course à l'artisan-taxi.

L'utilisateur est libre de choisir l'entreprise de son choix dans la liste des taxis conventionnés.

Pour quel public ?

Le système s'applique **aux personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap**, sans conditions de ressources, résidant de façon permanente sur la Communauté de Communes et n'ayant pas de véhicule ou de permis de conduire ou étant dans l'incapacité de conduire pour raison médicale avérée.

Ce service vient en complément du dispositif « sortir+ » proposé par l'Agirc-Arrco, ou de Handimobile

Pour tout renseignement complémentaire : ☎ : 05 55 73 26 53 Courriel : contact@paysduzerche.fr



L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées dite **AIIDAH** est présidée par Didier MARSALÉIX, Conseiller Départemental du canton d'Allasac.

Elle gère un service de portage de repas à domicile dont le siège social se situe 2 route de Brive à Vigeois.

Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord).

Les menus élaborés par une diététicienne sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

Nous proposons à nos adhérents 3 formules au choix :

La formule gourmande à 10.50 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert ;

La formule plaisir à 7.90 € qui comprend une entrée, un plat (viande ou poisson avec légumes) et un dessert ;

La formule légère à 7.10 € avec 1 entrée et 1 plat (viande ou poisson accompagné d'un légume).

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie sur la base de 4€ (moins le ticket modérateur par journée alimentaire).

De plus, un nouveau dispositif d'aide à l'alimentation a été validé par le Département, applicable depuis le 1^{er} juin dernier.

Ce dispositif, mis en place afin d'apporter un soutien prioritaire à nos aînés les plus impactés par l'augmentation du coût de la vie, permet d'octroyer une aide généralisée à l'alimentation de 1.50 €/jour pour tous les nouveaux bénéficiaires APA relevant du minimum vieillesse.

Une cotisation de 1 euro par an sera demandée pour l'association.

Vous pouvez nous joindre au 05 55 98 97 49 ou au 06 35 29 50 70 ou par mail aiida@orange.fr

Pour plus d'informations, un site internet est à votre disposition : www.livraison-repas-domicile-19.fr



Coordonnées :

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allasac
05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr
www.vezereardoise.fr

Pays d'art et d'histoire Vézère ardoise Réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le début de l'année 2022 a été marqué par " Les allumés de Juillac ", fête des lumières participative qui a attiré plus de 1500 personnes le 11 février. Le temps d'une soirée, le bourg a été illuminé par des installations artistiques : vitraux aux fenêtres des maisons, grotte fluo, projections sur façades, match de rugby lumineux... L'ensemble des réalisations a été créé par les élèves des écoles de Juillac, de Chabrignac et de Concèze ainsi que par la population locale encadrés par différents artistes. Un livret " Parcours Juillac " a été édité à cette occasion. Il est disponible en mairie et sur le site internet du Pah.



" Les allumés ", fête poétique et onirique, sera reconduite en janvier 2023 à Ussac.

La préparation de ces deux jours a déjà commencé avec l'implication d'artistes locaux, des écoles et de la population d'Ussac.

En avril, le spectacle " La cité silencieuse " a été présenté en Alsace. Il est tiré du roman de l'historien Christophe Woehrlé et retrace l'histoire de l'évacuation des hospices civils de Strasbourg à Clairvivre durant la Seconde Guerre mondiale. Il a été présenté devant plus de 400 personnes dont 300 élèves de collège.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, une centaine d'ateliers du patrimoine ont été proposés. Ils ont bénéficié à plus de 2 500 élèves. L'objectif est de permettre à chaque élève d'explorer l'histoire et le patrimoine local : les églises, les paysages, les monuments aux morts, les puits, les lavoirs, les anciens commerces...

Durant l'été, 51 dates et 79 animations ont été proposées. Elles ont attiré près de 2 000 participants de tous âges. Parmi ces animations : les spectacles « Des grives aux loups » tiré du roman de Claude Michelet et « L'aventure du rail », tous deux associant théâtre et théâtre d'ombres ; les *escape games* « Le manoir hanté » à Allasac et « Clairvivre 1940 : mission radium » à Salagnac ; quatre visites théâtralisées à Donzenac, dans la vallée du Brezou entre Chanteix et Lagraulière, à Ségur-le-château et au château de Pompadour ; des randonnées commentées ; ou encore des chasses au trésor et des Cluedo géants dans le cadre de l'opération la Corrèze en famille.

Pour les Journées européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre, plusieurs visites étaient proposées sur tout le territoire. La nouvelle publication du Pah, « Parcours Perpezac-le-Blanc » qui présente l'histoire et le patrimoine de la commune, a été inaugurée à cette occasion.

Enfin, des visites en train du Pah, un escape game et des visites guidées ont été proposés pendant les vacances d'automne.

CCAS

Le repas offert par le CCAS aux personnes de 70 ans révolus s'est déroulé le samedi 3 décembre avec une trentaine de participants.

Le restaurant « Le Dolmen » a servi un repas apprécié de tous.

Un colis de produits locaux va être distribué aux personnes de 80 ans et plus qui n'ont pas pu assister au repas .



ARBORETUM AL GAULHIA

La saison 2022 se termine de façon très positive puisque nous allons encore accueillir un groupe d'enfants le 7 décembre.

Le nombre de visiteurs est toujours en augmentation, avec une hausse de 15.5 % par rapport à 2021.

Pour l'accueil de groupes d'enfants notre association a élaboré différents programmes adaptés à leur âge. Par ailleurs, une activité d'observation des insectes a été organisée avec la participation d'une entomologiste. Cette expérience, particulièrement appréciée par les participants, notamment les enfants, devrait être renouvelée en 2023.

70 nouvelles plantes ont été introduites dont certaines rares, voire en voie d'extinction.



Observation des insectes



Notre aire de pique-nique aménagée pour l'accueil d'un groupe

LOISIRS ET CULTURE

L'association Loisirs et Culture a repris ses activités : Repas et jeux de société 2 fois par mois.

Une partie de ses adhérents a participé au voyage annuel en direction d'Albi avec une association de Lubersac « les Fils d'Argent ».

L'ensemble des participants a pu apprécier cette journée conviviale.

La présidente, Arlette Faugeras

La cathédrale d'Albi



Infos pratiques et diverses



Gendarmerie ☎ : 17 OU 05 55 73 10 09 Pompiers (URGENCES) ☎ : 18 ou 112 SAMU ☎ : 15

COMMERCANTS, ARTISANS, SERVICES ET MICRO ENTREPRISES D'ESPARTIGNAC

NOUVEAUX

- ☛ « ARGTP », Romain GUIDAL : Assainissement, Aménagement extérieur, Terrassement.. Le Bois Lafage ☎ 07 86 84 96 20
- ☛ 2 points de charges véhicules électriques 22kW AC. Badge RFID ou paiement par CB/ QR code - Le Gaulhia ☎ 06 70 65 09 02
avec boulo-drome.

- AM STRAM MAM Maison d'Assistantes Maternelles 204 route de l'école Ceyrat ☎ 06 71 37 99 77 ou 06 68 03 88 63
- Infirmière Libérale Sandrine FROMENTOUX Le Puy la Bleynie ☎ 06 27 48 09 31
- Salon de coiffure L' Coiff » Le Bourg ☎ 05.55.73.72.80
- Agricentre DUMAS Rond-point des Balladours..... ☎ 05.55.98.81.00
- Volailles fermières : Mme BEEL Le Bois Lafage ☎ 06 87 44 63 86
- Vins « Chant d'Ardoise » Mme VERGNE La Borie ☎ 06.48.39.11.24
- Menuiseries Charpente CAYROU Al Gaulhia ☎ 05.55.73.21.85
- Couverture SOCCOREZ - Le Cheyrou..... ☎ 05.55.73.19.19
- La Ferme de Germain - Le Puy la Bleynie ☎ 06 29 43 07 60
élevage de canards gras, vente de produits à la Ferme - marché d'Uzerche le samedi
- Transports François CROUCHET La Bleynie ☎ 06 80 95 45 88
- Z. MENDES , RTF solutions La Borie , Destruction rats, taupes et frelons ☎ 06 35 18 88 92
- Le Relais de la Châtaigne, Pascal LAMICHE et Noémie OUVARD - Ceyrat 19140 ESPARTIGNAC..... ☎ 06.83.26.82.93
- Restaurant « Le Dolmen » Le Bourg ☎ 05 55 98 83 59
- Association Loisirs et Culture ☎ 06 72 12 47 33
- Arboretum Al Gaulhia , Association l'Arbre et l'Eau Mme CHATEMICHE ☎ 05 55 73 21 53

COMMERCANTS AMBULANTS

- Boulangerie VALADE - Uzerche..... ☎ 05.55.73.14.37
- Boucherie LAGE - Uzerche ☎ 05.55.73.10.39
- Fromagerie Fabrice LAVAURE- St-Ybard ☎.05.55.73.07.48 ou 06 51 90 47 54
- Epicierie SARL GUYONNEAU 87 Magnac-Bourg ☎ 06 23 14 66 48
- Librairie ambulante LA PETITE MARCHANDE D'HISTOIRES - Uzerche..... ☎ 05 87 52 50 84

Communauté de Communes du Pays d'Uzerche

Place de la Libération 19140 UZERCHE..... ☎ : 05 55 73 26 53 Courriel : communaute-communes-pays-uzerche@wanadoo.fr

Déchetterie La Gane Lachaud UZERCHE ☎ 06 15 34 78 55 Horaires d'ouverture: Lundi au samedi : 9h -12 h / 14 h- 18 h

Maison de l'enfance du Pays d'Uzerche Les Buges **Multi-accueil** ☎ 05 55 98 12 55 Courriel : ccpu.ram@orange.fr

Relais Accueil Petite Enfance.....☎ 05 55 97 15 96

Centre de loisirs.....☎ 05 55 97 13 41 Courriel : ccpu.alsh@orange.fr

Permanence hors vacances scolaires : lundi 9h00-11h30 et 14h00-16h30, mardi 9h15-11h30 et 13h45-16h30, jeudi 9h15-11h30 et 14h00-16h30, vendredi 9h15-11h30

Centre Médico-social, Maison du Département

La Borie Blanche - UZERCHE

Secrétariat assistante sociale : ☎ 05 19 07 83 70

Rendez-vous mardi et jeudi matin à la MSD d'UZERCHE

Mme CAZES Marie, Protection Maternelle Infantile, puéricultrice. Rendez-vous le Lundi après-midi.

Présence d'un pédiatre 2 jours par mois.